

FICHE DE POSTE

Agent de développement sportif



ORGANISATEUR EMPLOYEUR

Comité UFOLEP du Val de Marne
(Fédération affinitaire multisports)

« Une vision du sport à dimension sociale et citoyenne pour répondre aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement. »



SIÈGE SOCIAL

UFOLEP 94
88, rue Marcel Bourdarias
94146 ALFORTVILLE CEDEX



ufolep94.ligue94@gmail.com



01 43 53 80 18



PUBLIC CIBLE

Tout public



COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

SAVOIR ÊTRE

- Aisance relationnelle, adaptabilité, rigueur et anticipation
- Sens du dialogue et d'écoute
- Statut professionnel

SAVOIR FAIRE

- Avoir une bonne capacité de travail en équipe
- Développement d'une autonomie de travail



INTITULÉ DU POSTE

Agent de développement sportif



TYPE DE CONTRAT

CDI



DATE D'EFFET

A partir du 1^{er} septembre 2026



RÉMUNÉRATION

Qualification de technicien - groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport



MISSIONS



ANIMATION D'ATELIERS SPORTIFS (70%)

- Développer et encadrer des ateliers multisports pour tous nos publics
- Proposition d'activités sportives innovantes
- Création d'outils de suivi et de jeux ludiques
- Animer ponctuellement des événements départementaux et régionaux
- Suivi des associations, et facturation des actions



DÉVELOPPEMENT (30%)

- Assurer le lien avec les associations affiliées
- Participer à l'élaboration de nouveaux projets
- Préparer et participer aux événements sportifs du comité en collaboration avec le délégué
- Faciliter et accompagner l'accès à la pratique sportive pour les publics les plus éloignés



PARTICIPER À LA VIE DU COMITÉ

- Participer à l'Assemblée Générale du comité départemental
- Participer aux réunions départementales, régionales et nationales sur la thématique Sport - Société
- Préparer les rapports d'activité Sport - Société
- Promouvoir l'esprit et les valeurs de l'UFOLEP



CONDITIONS REQUISES

- Formation : BPJEPS, STAPS, CQP
- Carte professionnelle d'éducateur sportif



MOBILITÉ / DISPONIBILITÉ

- Département du Val de Marne
- Cas exceptionnel : fin de journée et week-end selon le calendrier des activités
- Permis B obligatoire



ACCESSIBILITÉ



SANTÉ POUR TOUS



SOLIDARITÉ



ENGAGEMENT

ufolep